

Les travaux d'élagage le long de la RN 4

- Session : 2016-2017
- Année : 2016
- N° : 309 (2016-2017) 1
- **Question écrite du 08/12/2016**
 - de WARZEE-CAVERENNE Valérie
 - à PREVOT Maxime, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

Depuis plusieurs semaines, le tronçon de la Nationale 4 entre Sinsin et Florée en direction de Bruxelles connaît de fortes perturbations de circulation. En effet, des travaux d'élagage sont prévus en raison de la présence dangereuse de branches d'arbres, ou d'arbres parfois entravant la circulation de cet axe routier.

Afin de procéder aux travaux, les usagers de la route se voient dans l'obligation, depuis plusieurs semaines, d'emprunter une seule bande de circulation, au lieu des deux habituellement ouvertes au trafic routier. Il est inutile de mentionner que cela engendre de nombreux désagréments : nonobstant les ralentissements de circulation que l'on peut comprendre, il est régulièrement constaté des embouteillages sur plusieurs kilomètres ainsi qu'un certain nombre d'accidents plus ou moins graves. Les conséquences économiques, environnementales et sécuritaires de ce chantier ne sont dès lors plus à démontrer.

Je souhaite insister particulièrement sur les risques encourus par les usagers de cet axe routier en raison du danger engendré par ce chantier. Il convient de rappeler que ce tronçon est fortement fréquenté, puisque ce dernier permet aux usagers des régions rurales de cette partie de la Province de Namur, mais également de la Province de Luxembourg d'emprunter les grands axes afin de rejoindre notamment des villes telles que Namur ou Bruxelles aux heures de pointe. De plus, de nombreux vacanciers fréquentent également cette nationale durant les week-ends et les périodes de vacances (Toussaint dans ce cas précis).

Mon intention n'est nullement de remettre en cause la pertinence de ces travaux, la sécurisation de cet axe routier étant des plus opportune. En revanche, je m'interroge sur la nécessité de réduire la circulation à une seule bande sur un si long tronçon, et ce, depuis plusieurs semaines, alors que les travaux ne semblent pas avoir débuté sur l'ensemble de l'axe routier soustrait à la circulation des voitures.

Je déplore également le fait que ces travaux d'élagage ne soient pas signalés sur le site « Portail de Wallonie », recensant dans la rubrique Actualités – Chantiers sur routes les différents chantiers routiers de cette rentrée.

Qu'en est-il à l'heure actuelle de l'avancement de ces travaux ? Suite aux désagréments constatés sur ce chantier, dont les nombreux accidents, Monsieur le Ministre prévoit-il de réaliser une évaluation en concertation avec les services de Police, notamment afin de tirer les leçons pour l'avenir concernant la longueur du tronçon (possibilité de phaser les travaux), le système de signalisation ou la pertinence des aménagements temporaires réglant la circulation sur une seule voie ? Enfin, envisage-t-il d'améliorer la communication de l'ensemble des travaux routiers, par exemple en les répertoriant sur le site « Portail de Wallonie » ?

- **Réponse du 27/12/2016**

- de PREVOT Maxime

Pour la partie « travaux », j'informe l'honorable membre que les opérations d'élagage sur la RN 4 sont terminées.

Les services de la Sofico et de mon administration ont également profité de la signalisation en place pour nettoyer les caniveaux sur une partie de la longueur de la RN 4 vers Namur. Les travaux ont été terminés le vendredi 16 décembre.

En ce qui concerne la signalisation mise en place et les ralentissements qui s'en suivent, la direction des Routes de Namur s'efforce de respecter au mieux les directives imposées lors de toute intervention sur le réseau structurant notamment lors des opérations d'élagage, ce qui engendre le déploiement d'un dispositif important et très coûteux de matériel, et parfois une mauvaise perception de la part des usagers.

Mes services ont regroupé au maximum les tâches pour profiter de cette signalisation dite « de première catégorie » : abattage dans les talus, élagage des accotements, curage des caniveaux, brossage, réparations des nids de poule, regroupement parfois compliqué qui peut justifier une inactivité de quelques jours sur le chantier et bien sûr l'incompréhension des automobilistes.

Cette imposante signalisation provoque la réduction des voies de circulation et peut effectivement être mal comprise par les usagers.

Un groupe de travail aborde depuis plusieurs mois la problématique de la sécurité des travailleurs et l'aisance des usagers afin d'améliorer les choses à l'avenir.

Pour la partie communication, le site de référence pour la communication est le site « Trafiroutes » (<http://trafiroutes.wallonie.be>) sur lequel la plupart des

chantiers sont annoncés.

Je vais toutefois demander à mon administration d'augmenter la complétude de ce site et d'assurer en outre le lien entre celui-ci et le site généraliste du portail de Wallonie.